

# accents.



BULLETIN D'INFORMATION DU PARTI EVANGELIQUE 04/2013

## « 1:12 » n'est pas réaliste

L'initiative « 1:12 » propose de limiter les écarts salariaux à l'intérieur des entreprises. Le PEV la refuse puisqu'elle comporte des risques considérables pour l'économie et l'Etat social.

MAJA INGOLD,  
CONSEILLÈRE NATIONALE

Nous sommes tous indignés: les rémunérations abusives contredisent notre sens de la justice, font fi des valeurs suisses et empoisonnent la paix sociale. Mais est-ce que l'initiative « 1:12 » des Jeunes Socialistes amène davantage d'équité, du travail pour tous et un meilleur équilibre social? Elle exige que le salaire le plus élevé d'une entreprise soit au maximum douze fois supérieur au salaire le plus bas, ce qui comporte des risques importants:

■ **Diktat des salaires:** l'Etat serait désormais appelé à contrôler les salaires dans les entreprises. J'estime que cela est un changement de système inapproprié. Le système économique libéral suisse est une recette à succès! Je ne suis pas prête à sacrifier ses réussites pour une idéologie socialiste.

■ **A côté de la vraie cible:** La modération et la modestie ne peuvent pas être imposées par la loi. L'initiative ne parviendra pas à mettre un terme aux rémunérations excessives. Elle comporte des lacunes et laisse trop de possibilités de contournement.

■ **Mise en danger de places de travail:** L'initiative augmente la pression à délocaliser pour les entreprises qui peineraient à suivre le diktat salarial rigide de l'Etat. L'expérience montre que les conditions de travail pour les emplois à bas salaire se détériorent dans ce genre de situation.

■ **Appareil administratif onéreux:** L'Etat devrait activement contrôler le plafonnement des salaires. Une police des salaires étatique n'apporte pas plus de justice et n'est pas une solution.

■ **Perte de cotisations AVS:** Un plafonnement des hauts salaires conduit automatiquement à des pertes considérables de cotisations aux assurances sociales et aux impôts.

En tant que directrice des affaires sociales à Winterthur j'ai appris ceci: seules les entreprises qui fleurissent et peuvent investir sont capables de créer des places de travail et de payer leur dû à l'Etat, nous permettant de financer nos assurances sociales.

En conclusion, l'initiative n'aura pas d'effet substantiel sur les rémunérations excessives et ne profite pas aux bas salaires. Je suis contente que les délégués du PEV aient décidé de recommander un Non à l'initiative lors de leur assemblée du 24 août.

# 1:12 NON!

### CONSIGNES DE VOTE

Le PEV recommande le vote suivant pour la votation du 24 novembre:

|  |     |
|--|-----|
| Initiative populaire « 1:12 »          | NON |
| Initiative populaire pour les familles | OUI |
| Loi sur la vignette autoroutière       | OUI |

EDITO



### Intégration et cohabitation

Plus la mondialisation progresse, et avec elle la circulation des capitaux et des hommes, plus les identités se réveillent, avec une dimension souvent conflictuelle. Le phénomène fondamentaliste réactionnel qui se joue dans l'islam, va certainement toucher d'autres religions et d'autres phénomènes culturels. De son côté, le nationalisme défensif reprend un vocabulaire vieux de plus d'un siècle, qui a encore du succès aujourd'hui.

A force de se voir de plus en plus facilement, on sait maintenant que l'on est différents les uns des autres et qu'on n'a pas grand-chose à se dire. Le grand défi de notre époque est d'organiser politiquement la cohabitation. La diversité culturelle n'était pas reconnue comme un grand enjeu politique et mondial, ni l'apprentissage de la cohabitation comme le chantier le plus important après celui de l'écologie. Et il est plus difficile d'apprendre à cohabiter avec les hommes qu'avec la nature.

Pour décroïsonner, nous devons donc d'abord valoriser notre propre identité culturelle collective, une identité ouverte sur l'autre, pas une identité refuge. Alors, prenons de la hauteur, ayons l'esprit ouvert et apprenons à cohabiter!  
Patrick Gsteiger,  
député au Grand Conseil BE

J.A.B.  
3000 Berne 7



# Frais de garde: plus d'équité

La déduction des impôts pour les frais de garde profite aujourd'hui uniquement aux familles qui font garder leurs enfants par des tiers. Cela est injuste et doit être corrigé.

MARIANNE STREIFF,  
CONSEILLÈRE NATIONALE

L'initiative UDC pour les familles propose que les parents qui gardent eux-mêmes leurs enfants puissent profiter d'une déduction au moins égale à celle accordée aux parents qui confient la garde de leurs enfants à des tiers.

Sur un plan purement fiscal, la déduction pour les frais de garde extrafamiliale est judicieuse: Les parents qui font garder leurs enfants par des tiers ont un plus haut revenu et paient par conséquent plus d'impôts (taux progressif). En

même temps, la garde extrafamiliale augmente également leurs dépenses. Comme d'autres frais professionnels, les frais de garde devraient aussi pouvoir être déduits dans une certaine mesure.

Pour le PEV, la liberté de choix est cependant primordiale: Tous les parents doivent pouvoir choisir librement, sans inconvénients fiscaux, de quelle manière ils veulent organiser la garde de leurs enfants. Chaque famille doit pouvoir trouver la solution qui, pour elle, est optimale. Le PEV a toujours souligné que la solution actuelle est injuste, notamment parce que les parents qui gardent leurs propres enfants ne

bénéficient ni des crèches ni des subventions correspondantes. Le PEV a de ce fait demandé à plusieurs reprises une déduction pour la garde propre à la hauteur d'au moins la moitié de la déduction de la garde par des tiers. Au Conseil national j'ai essayé de faire passer un compromis entre les deux positions extrêmes du Conseil fédéral et de l'initiative – mais malheureusement sans succès.

Aujourd'hui il ne nous reste que le choix entre la variante maximale de l'initiative et la solution actuelle, considérée par beaucoup comme injuste. **Les délégués du PEV Suisse ont décidé par 57 contre 19 voix un Oui à l'initiative. Le PEV signale**

ainsi qu'il veut corriger la favorisation unilatérale actuelle qu'apporte la déduction des impôts pour les frais de garde par des tiers.



Marianne Streiff.



## PEV International: Lancement à Genève

C'est autour d'un Iced Caffè Mocha que se sont réunis le 19 septembre au Starbucks Cornavin une vingtaine de personnes pour participer au lancement du PEV International francophone. L'intérêt des participants était palpable: Oui, c'est possible de s'engager pour le bien de la Cité et oui, la communauté internationale a son rôle à jouer dans la politique suisse. Il s'agit de présenter de canaliser l'énergie disponible et de structurer ce nouveau réseau qui a vu le jour. C'est un beau défi... ou « challenge »!

[www.evppev.ch/pev-international](http://www.evppev.ch/pev-international)

## VIGNETTE AUTOROUTIÈRE

# Plus de vérité des coûts sur la route

Le PEV soutient le projet de vignette parce qu'une adaptation du prix permettrait de s'approcher légèrement de la vérité des coûts sur la route.

MAJA INGOLD,  
CONSEILLÈRE NATIONALE

La loi sur la vignette autoroutière est le premier projet d'une série concernant la politique des transports, projets auxquels nous serons confrontés dans un proche avenir. Autant la route que le rail nécessiteront plus d'argent pour l'entretien et les aménagements nécessaires. Il serait certes préférable de limiter notre besoin de mobilité, mais force est de constater que cet esprit de suffisance et d'autolimitation ne s'est pas encore installé.

Le projet en question traite seulement de l'aspect du financement: 400 kilomètres de routes jusqu'alors entretenus par les cantons devraient

désormais être intégrés dans le réseau des routes nationales et passer sous la responsabilité de la Confédération. Ces nouvelles routes nationales devraient par la suite être améliorées pour profiter, par endroits, d'un trafic séparé par sens de circulation qui rend le trafic plus fluide et plus sûr. Des contournements de villages ainsi que l'élimination de goulets d'étranglement font également partie de l'arrêté sur le réseau. Pour financer l'extension, l'exploitation et l'entretien de ces tronçons au niveau de la Confédération, le prix de la vignette autoroutière serait amené à 100 francs, mais seulement à partir du moment où les réserves du fonds des routes nationales tombent sous le seuil du milliard de francs, ce qui sera vraisemblablement le cas en 2016.

Cette manière souple de procéder évite de créer des réserves inutiles dans le fonds des routes nationales sur le dos des automobilistes.

Pour le PEV, ce projet est aussi important du point de vue de la vérité des coûts. Le trafic routier engendre chaque année des coûts directs et indirects d'environ 10 milliards de francs (y compris accidents, bruit, pollution, émission de CO<sub>2</sub>, problèmes de santé, dommages immobiliers, etc.). Vue sous cet angle, l'augmentation de prix pour la vignette autoroutière est très modérée, ce qui a amené les délégués du PEV à décider, par 65 voix contre 8, de recommander un Oui à la modification de la loi sur la vignette.





## SECTIONS

### PEV Fribourg

c/o Pellegrini, Les Fermes 46, 1792 Cordast  
www.evppev-fr.ch, info@evppev-fr.ch  
IBAN: CH03 8090 5000 0007 0650 1

### PEV Genève

ch. du Curé-Desclouds 4, 1226 Thônex  
www.pev-ge.ch, info@pev-ge.ch  
CCP: 10-158491-8  
IBAN: CH34 0900 0000 1015 8491 8

### PEV Jura

Case postale 711, 2800 Delémont 1  
www.pev-ju.ch, info@pev-ju.ch  
IBAN: CH39 0078 9042 5598 65572

### PEV Jura bernois

Patrick Gsteiger, 2743 Eschert  
www.pevjb.ch, info@pevjb.ch  
CS Moutier (532), en faveur de 612962-61,  
PEV Jura bernois, 2742 Perrefitte

### PEV Neuchâtel

Didier Rochat (didier.rochat@bluewin.ch)  
ou Christian Meyer (romandie@evppev.ch)  
CCP: 17-756069-9  
IBAN: CH53 0900 0000 1775 6069 9

### PEV Vaud

François Bachmann, 1305 Penthalaz  
www.pev-vaud.ch, info@pev-vaud.ch  
CCP: 17-204366-4  
IBAN: CH08 0900 0000 1720 4366 4

### PEV Suisse

Christian Meyer, Coordinateur romand  
CP 294, 3000 Berne 7, 021 653 39 75  
evppev.ch, christian.meyer@evppev.ch  
CCP: 80-38232-2  
IBAN: CH72 0900 0000 8003 8232 2

## SOIREE SPECIALE

# Stop au trafic humain !

Le PEV a organisé une soirée spéciale sur le thème « Stop au trafic humain ».

ANDRÉ KÜNZLER,  
SECRÉTAIRE DU PEV SUD-FRIBOURG

C'est à l'Espace Gruyère de Bulle qu'un public nombreux a suivi la conférence-débat, réunissant Marianne Streiff, Conseillère nationale, Michaël Mutzner du Réseau

Évangélique, Irène Hirzel de la Mission chrétienne pour les pays de l'Est et Philippe Decourroux, auteur-compositeur, interprète, autour du thème préoccupant de la traite des êtres humains.

C'est sous la direction de Joël Reymond, écrivain et journaliste freelance que ce thème fut apporté

avec beaucoup de rigueur et d'engagement. Le public a eu la possibilité d'intervenir par des questions et des remarques. Un débat aussi important aurait toutefois mérité une plage horaire plus importante.

Le concert de Philippe Decourroux qui a clôturé cette soirée a été un feu d'artifice. Il a mis le feu dans les cœurs autant ses textes que l'introduction de chaque chanson ont apporté l'Amour de Christ aux spectateurs venus nombreux.



Philippe Decourroux, Michaël Mutzner, Joël Reymond, Irène Hirzel et Marianne Streiff.

## PEV VAUD

# Un peu de sel dans le papet ?

Après un été politique calme qui a même vu le comité du PEV Vaud se réunir via Skype, les votations de septembre sont derrière nous et l'automne politique a donc bien commencé... Constatant que nos membres et sympathisants n'ont pas été gâtés d'occasions pour se rencontrer et échanger cette année, nous avons décidé de concocter une sympathique soirée-animation tout public sous le titre: «Un peu de sel dans notre papet poli-

tique!». Ce repas de soutien (garanti sans papet...) aura lieu le soir du 16 novembre dans un caveau veveysan, et nous voyons déjà venir les discussions sans doute savoureuses autour des tables. (Avis aux amateurs: il reste des places, contactez david.baumeler@pev-vaud.ch)

L'autre axe fort de cette année, la brochure romande du PEV, est momentanément en attente pour s'aligner sur la version des Points Essentiels, actuellement en rédac-

tion au PEV Suisse. Et peut-être que nous pourrions bientôt vous annoncer un nouveau conseiller communal PEV, pour donner plus de goût au papet politique...

## AGENDA

**16 novembre 2013**

Repas de soutien PEV Vaud, Vevey.

**29 novembre 2013**

Conférence des partis cantonaux, Winterthur ZH.

## IMPRESSUM

accents : bulletin d'information  
du Parti Évangélique Suisse (PEV)

10<sup>ème</sup> année, numéro 4, octobre 2013

Paraît chaque trimestre. L'abonnement couvre une année et se renouvelle automatiquement s'il n'est pas résilié deux mois avant la date d'expiration. Prix conseillé : CHF 7.- /an.

Editeur : Parti Évangélique Suisse (PEV)

Case postale 294, Nâgeligasse 9, 3000 Berne 7

Rédaction, gestion des adresses et des abonnements : Parti Évangélique Suisse (PEV)

Christian Meyer, Coordinateur romand  
christian.meyer@evppev.ch, Tél. 021 653 39 75

Case postale 294, 3000 Berne 7, Tél. 031 351 71 71  
info@evppev.ch / www.evppev.ch / CCP 80-38232-2

Annonce

# DIMANCHE DE L'EGLISE PERSECUTEE

10 et 17 novembre 2013

Nous voulons nous tenir aux côtés  
des chrétiens persécutés. Soyons solidaires !

Schweizerische  
Evangelische  
Allianz

Réseau  
évangélique  
suisse



DIMANCHE  
DE L'EGLISE  
PERSECUTEE

www.persecution.ch

Réseau évangélique suisse, CP 23, 1211 Genève 8, Tél. 022 890 10 30, www.evangelique.ch

## Le PEV JB restera au-dessus de la mêlée

**Voulez-vous que le Conseil-exécutif engage un processus tendant à la création d'un nouveau canton ?**



PATRICK GSTEIGER,  
PRÉSIDENT DU PEV JURA BERNOIS

Bien qu'ils soient contents que la population soit consultée en vue de résoudre la fameuse « Question

### Le PEV JB à la mairie

Reconvilier : Cornelia Vaucher, conseillère communale responsable de la santé et de la prévoyance sociale, se lance dans la course à la mairie le 24 novembre.

jurassienne», les membres du PEV Jura bernois ne sont pas « emballés » par le scrutin. Alors que certains estiment que le Jura bernois n'a rien à gagner dans une telle aventure et que le bilinguisme du canton de Berne serait condamné, d'autres pensent qu'il y a une chance à saisir de laisser travailler une Constituante pour voir quels seraient la substance et les contours d'un nouveau canton de 120'000 habitants.

Après avoir mené en son sein une discussion politique sereine et constructive, dans un esprit d'ouverture et de tolérance, et sachant que ses membres ont des avis différents sur la question, le comité du PEVJB a décidé de ne pas mener campagne en tant que parti et de ne pas prendre position sur le fond. En effet, il préfère concentrer son action sur d'autres priorités et préoccupations des citoyennes et citoyens.

Mais quelle que soit l'issue du scrutin, le PEVJB estime primordial que les deux Juras trouvent ensemble le chemin de la réconciliation.



### Création de la section Sud Fribourg du PEV

Le 5 octobre 2013 marque la naissance de la section du Parti évangélique Sud Fribourgeois (PEV Sud-Fribourg). L'événement, conduit par M. Christian Meyer coordinateur romand du PEV a été marqué par l'élection de Lionel Peter en qualité de président, de David Hausmann membre du comité régional et d'André Künzler, secrétaire. La nouvelle section réunit les membres de la Broye, de la Glâne, de la Gruyère et de la Veveyse. *De gauche à droite: Ruth Pellegrini, Lionel Peter, Susanne Rüfenacht, Christian Meyer et André Künzler.*

## Construire ensemble

**Le PEV Jura fait partie du comité interpartis « Construire ensemble » qui prône le OUI.**



PHILIPPE SIRAUT,  
PRÉSIDENT DU PEV JURA

C'est un choix du cœur, un choix de principe, un choix tourné vers l'avenir. Nous voulons chercher la réconciliation, demander pardon pour les combats du passé et faire l'impasse sur les divisions. Dans une unité aussi large que possible, nous voulons élaborer ensemble ce que nous voulons offrir aux générations futures. Nous ne voulons pas nous battre à coups de chiffres, de comparaisons oiseuses et de promesses incertaines. La page est blanche, à nous tous, du nord et du sud, de l'écrire au sein d'une constituante.

A côté de cela, les autorités bernoises mettent sur pied un autre projet, lui aussi en cours de construction, le « status quo + », pour les romands du canton de Berne. Si le peuple dit OUI le 24 novembre, il aura la possibilité, dans quelque temps, de comparer les deux projets et de faire son choix définitif.

Par contre, s'il dit NON, il n'aura pas le choix et n'aura rien à comparer. Il ne pourra que prendre ce qu'on lui donne. Sans parler de la frustration de ceux qui n'auront jamais pu s'exprimer jusqu'au bout de leur pensée, ce qui risque fort de faire de la « résolution définitive de la question jurassienne » un concept illusoire. A tout choisir, votons OUI, travaillons ensemble et voyons les résultats.

## L'ours, la crosse ou un nouveau paradigme?

« Quiconque met la main à la charrue, et regarde en arrière, n'est pas propre au royaume de Dieu » (Luc 9,62).

*Comme pour cet homme qui ne voulait pas le suivre avant d'avoir fait ses adieux, Christ met en lumière nos coeurs adeptes d'excuses « à deux balles » qui nous immobilisent. En Christ, voter ou m'abstenir le 24 ?*

*Une relecture inspirée de l'histoire de nos deux régions peut briser nos préjugés. Quid de la prospérité des Jurassiens bernois issus de la Réforme? De nombreux indicateurs économiques sont aujourd'hui meilleurs dans le Jura cantonal! Quid du dynamisme des Jurassiens issus de l'autonomie? Les collaborations actuelles entre chrétiens sont plus fortes dans le Jura bernois! Quid du bilinguisme? Les initiatives entre Delémont et Bâle bousculent!*

*En Christ, la vérité nous empêche de mettre l'autre en boîte. En Christ, aucune peur de l'ours et même de son culte ancestral, aucune peur de la crosse et même de ses dérives autoritaires, aucun esprit partisan, mais une envie de vivre la croix et son chemin. Un chemin de don de soi, mais aussi de liberté, où l'Esprit-Saint nous équipe pour briser les chaînes que l'ennemi a posées, et viser un avenir meilleur, sans peur!*



Sébastien Perret-Gentil, sans parti politique, pasteur à Saignelégier.